Se former en ligne avec ToutApprendre

(Version site accessible depuis un PC, une tablette ou un smartphone)

C'est quoi ?

Vous souhaitez commencer une nouvelle activité créative ? Besoin d'une remise à niveau dans une langue étrangère ou en informatique ? Besoin de valider le code de la route ? La médiathèque vous permet de vous former depuis chez vous !

Comment fait-on ?

 Depuis la page « Se former en ligne » du site de la médiathèque (<u>http://mediatheque.ville-grand-quevilly.fr/se-former-en-ligne.aspx</u>), connectez-vous à « Mon Compte » en haut de cet écran.



Votre identifiant est votre n° de carte.

Votre mot de passe est votre année de naissance suivie de l'initiale de votre nom et l'initiale de votre prénom.



2- Cliquez sur le visuel de la partie gauche de cette page et vous serez automatiquement authentifié.e sur votre accès aux cours ToutApprendre de la médiathèque.





3- Une difficulté pour vous connecter ?

Contactez-nous : <u>biblio@ville-grand-quevilly.fr</u>

Se former en ligne avec ToutApprendre

(Version application pour mobile)

Profitez des cours en ligne sur tablettes et smartphones en téléchargeant gratuitement l'application mobile **ToutApprendre** (depuis <u>Google Play</u> ou <u>Apple</u> <u>Store</u>), et en associant l'identifiant et le mot de passe correspondant à la version mobile de votre accès.

Obtenez vos identifiant et mot de passe à utiliser avec l'application en suivant ces étapes :

1- Une fois authentifié.e à votre accès ToutApprendre comme décrit ci-dessus, notez l'identifiant et le mot de passe qui vous sont indiqués sur la page d'accueil.



2- Cliquez sur le lien Google Play ou Apple Store.



3- Sur Apple Store ou Google Play, choisissez « toutapprendre » puis sélectionnez « Installer ».



4- Découvrez tous les cours proposés accessibles depuis ce menu et sélectionnez le domaine qui vous intéresse, par exemple, « Arts & Loisirs créatifs » :



5- Puis suivez les étapes pour arriver au cours que vous souhaitez consulter :



6- Lancez le cours.

